Avis du CSE relatif au projet d'acquisition d'ordinateurs portables destinés aux élus titulaires du CSE et au président des ASC

Les élus du CSE émettent un avis favorable au projet d'acquisition d'ordinateurs portables destinés aux élus titulaires du CSE et au président des ASC, afin de leur permettre d'exercer leurs missions dans de bonnes conditions.

Ils regrettent toutefois l'absence d'accès au VPN de l'entreprise, qui limite les possibilités d'accès aux ressources internes nécessaires à l'exercice de leurs mandats.

Les élus déplorent également le revirement de la direction concernant sa politique de mise à disposition d'ordinateurs portables aux représentants du personnel. Cette pratique avait été instaurée lors du passage des documents papier aux dossiers numériques, afin d'accompagner la dématérialisation des travaux de l'instance.

Les élus considèrent que cette évolution numérique ne saurait justifier un transfert de la charge financière des équipements informatiques de la direction vers le budget de fonctionnement CSE.

Ils rappellent l'importance de garantir aux représentants du personnel des moyens matériels et techniques adaptés au bon exercice de leurs prérogatives et demandent à la direction de reconsidérer sa position.

Voté à l'unanimité des élus.
Les organisations syndicales CFDT, CGT, FO et le SNJ s'associent.